

# Ancrer le projet de développement sportif dans les territoires



CNOSF

10 décembre 2008



## I - Notre démarche

Tournée des ligues Président et DTN :

- Rencontre avec les présidents de ligue et CTR, présidents de comités départementaux et présidents de clubs
- Rencontre avec la Région (président, vice-président en charge des sports, direction des sports)
- Rencontre avec la DRJS (directeur et collaborateur à discrétion du directeur)



## II - Objectifs

- Présenter des objectifs de développement chiffrés en rapport avec l'objectif fédéral (acceptation lors de la conférence des présidents de ligue de décliner par ligue l'objectif fédéral)

2004 → 1 pour 1000 60 000 licenciés pour 60 millions  
2012 → 1,5 pour 1000 97500 licenciés pour 65 millions  
arrondi à 100 000



## II - Objectifs (suite)

- Présenter les nouvelles pratiques (escrime loisirs) destinées à densifier les clubs
- Présenter la nouvelle architecture de la formation (création d'un niveau 4 régionalisé à partir de BEJEPS + et le passage des BE au DE et DES)



## II - Objectifs (suite)

- Echanger avec les régions sur les objectifs de la politique Régionale et identifier les points de convergence avec la politique Fédérale
- Inciter les présidents de ligue à bâtir un projet à la convergence des deux politiques
- Demander aux directions jeunesse et sports d'intégrer les projets fédéraux et de la ligue dans les lettres de mission des CTR et d'appuyer budgétairement les projets



### III - Résultats obtenus

- Information transmise aux ligues, aux comités départementaux et aux clubs. Echanges fructueux sur la problématique de la région (absence de cadre, d'infrastructure, densification des clubs, zones non couvertes par un club, etc ...)
- Retour du terrain :
  - Comment se diversifier ?
  - Comment développer les clubs ?
  - Quelle solidarité entre clubs, comités départementaux et ligues ?

### **III - Résultats obtenus**

- Echanges fructueux avec les régions et identification des points de convergence
- Adhésion des DRJS à la démarche et aux projets



## IV - Prochaines étapes

- Mise en place d'un échange régulier d'informations avec les régions
- Incitation aux ligues à inscrire leur projet dans les points de convergence entre politique Fédérale et politique Régionale
- Coordination avec les DRJS pour les lettres de missions des CTR, et échanges d'informations
- Traitement et règlement du point de divergence fondamental sur la filière du Haut Niveau